

AB 21
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 9 rue du Général Beuret 75015 PARIS
849 473 236 R.C.S. PARIS

Assemblée Générale ordinaire annuelle
Du 10 Juin 2023

L'an deux mille quatorze, le 10 juin, à 11 heures, au siège social,

Les associés de la société AB 21, Société responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dont le siège est 9 rue du Général Beuret 75015 Paris, immatriculée sous le numéro 849 473 236 RCS PARIS, se sont réunis au siège de la société social sur convocation de la gérance.

Est présent :

- Monsieur Aurélien BRESCI, propriétaire de 100 parts

Soit l'ensemble des associés possédant la totalité des 100 parts composant le capital social.
Monsieur Aurélien BRESCI préside la séance en sa qualité de gérant.

Le Gérant rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Aurélien BRESCI, Gérant.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- l'approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,

Monsieur Aurélien BRESCI prend connaissance de l'inventaire, des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022, du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Puis, les associés, prennent les décisions suivantes :



PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes clos le 31 décembre 2022)

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve les comptes annuels de cet exercice, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 57 €.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans le rapport de gestion.

En conséquence, les associés donnent au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat)

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice de 57 euros de la manière suivante :

Origine:

- Bénéfice de l'exercice : 11 euros

-

Bénéfice distribuable : 11 euros

Affectation:

- Le total à la réserve légale : 11 euros

Porté ainsi à un montant de : 100 euros

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres est de 1 099 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

(Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce)

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant relatif aux conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

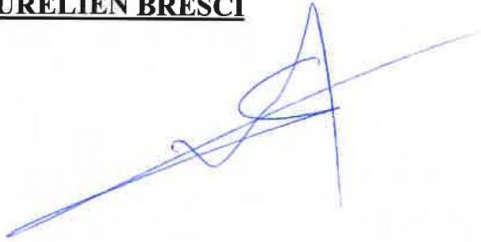
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

113

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et par tous les associés présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heure.

AURELIEN BRESCI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small loop.

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL AB 21

9 rue du Général Beuret
75015 PARIS



DBA EXPERTISE

36 rue du Louvre
75001 PARIS

01.42.44.17.50

www.fr-dba.com

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

certifié conforme

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
2. Annexe	6
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10

certifié conforme



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

certifié conforme

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etats de synthèse des comptes

certifié conforme



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 917	3 072	11 845	2 294
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 917	3 072	11 845	2 294
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 200		4 200	4 200
Autres créances	635		635	164
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 415		18 415	5 619
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 251		23 251	9 983
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 168	3 072	35 096	12 277
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

certifié conforme

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	89	57
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11	32
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 099	1 089
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 595	6 565
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 500	500
Dettes fiscales et sociales	726	1 437
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 175	2 687
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	33 996	11 189
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	35 096	12 277
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	33 996	11 189
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

certifié conforme

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe



certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

certifié conforme

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AB 21

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 35 096 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) et règlements subséquents lorsqu'ils sont applicables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



certifié conforme

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les informations fournies font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



certifié conforme

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 547	11 370		14 917
Immobilisations financières				
Total	3 547	11 370		14 917
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 253	1 820		3 072
Immobilisations financières				
Total	1 253	1 820		3 072
ACTIF NET				11 845

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 370		11 370
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 370		11 370
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				


certifié conforme

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 835 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 200	4 200	
Autres	635	635	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 835	4 835	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	4 200
Total	4 200



certifié conforme

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 33 996 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 500	6 500		
Dettes fiscales et sociales	726	726		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 770	26 770		
Produits constatés d'avance				
Total	33 996	33 996		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	20 595			


certifié conforme